AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BL 4 - 1680487

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ABONNEMENT ANNUEL : 70 Frs

ÉDITION DE LA STATION DE BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ - COTE-D'OR - SAONE-&-LOIRE - YONNE - NIÈVRE - JURA - DOUBS - HAUTE-SAONE - TERRITOIRE DE BELFORT

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

Z.I. NORD - B.P. 194 - 21206 BEAUNE CEDEX - Tél. (80) 22.19.38

Régisseur de recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture - C. C. P. DIJON 3405.12 K

Bulletin n° 10 - 23 Avril 1981

ARBRES FRUITIERS

TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER : La végétation s'étant fortement développée depuis le dernier traitement et les premières taches étant apparues, il est nécessaire de renouveler la protection dès maintenant.

OIDIUM : Les premières pousses oïdiées sont observées ; poursuivre leur élimination et ajouter un anti-oïdium au traitement anti-tavelure.

V I G N E

BRENNER (*Rougeot parasitaire*) : Cette maladie cryptogamique intéresse principalement le JURA et localement la COTE D'OR (quelques secteurs de la Côte de BEAUNE). Dans les parcelles non gelées une première application est à réaliser au stade "3 feuilles étalées" de la vigne ; puis au stade "6 feuilles" si le traitement anti-mildiou n'a pas pris la relève entre temps.

Les fongicides utilisables sont ceux recommandés dans la lutte contre le mildiou.

Toutefois parmi ces produits, le *mancozèbe à 280 g./hl* s'est révélé particulièrement efficace dans les essais conduits par le Service de la Protection des Végétaux.

MILDIOU : Caractéristiques des nouveaux fongicides actifs contre le mildiou de la vigne (voir feuille ci-jointe).

CONCOURS DE DÉTECTION DES PREMIÈRES TACHES DU MILDIOU DE LA VIGNE

La Station d'Avertissements ouvre un concours pour la détection des premières taches de mildiou. Les lauréats sont récompensés par une prime :

- 90,00 Frs pour la première tache signalée dans le Département

et - un abonnement pour les trois suivantes.

Pour que l'échantillon arrive en bon état il faut le placer dans un sachet plastique entre deux feuilles de buvard.

Pour obtenir la prime, envoyer la feuille contaminée aussitôt après la découverte accompagnée du questionnaire suivant :

NOM et PRENOM : . . . .
Adresse : . . . .
Commune : . . . .
Cépage ou espèce : . . . .
Situation de la feuille malade sur la souche (1ère, 2°,3°,4°feuille) . . . .
Nombre de taches observées dans la parcelle : . . . .
Situation de la parcelle (1) : en coteau, en plaine, cuvette . . . .
Date de la Découverte : . . . . Signature :

(1) Rayer la mention inutile.

P143

Imprimerie de la Station de "Bourgogne et Franche-Comté" - Le Directeur-Gérant J. THIAULT - Commission Paritaire de Presse N° 527 - AD

C O L Z A

CHARANCON DES SILIQUES : Les températures plus basses de ces derniers jours ont été défavorables au vol de ce ravageur. Les captures sont moins nombreuses. Il importe d'être vigilant et de surveiller les cultures. Pour tout renseignement complémentaire se reporter à notre bulletin n° 9 du 16 Avril 1981.

SITUATION MALADIES DU COLZA :

ALTERNARIA : Aucune évolution par rapport à la semaine dernière.

SCLEROTINIA : Les conditions météorologiques de ces derniers jours ont été défavorables à la germination des sclérotes. Les rares apothécies qui auraient pu se développer ont été détruites par le froid sec. Il n'y a aucun risque actuellement.

Tout traitement contre les maladies du colza n'est pas justifié actuellement.

C É R É A L E S

Les cultures de blé d'hiver sont en moyenne au stade 6/7 (premier à deuxième noeud) et celles d'orge d'hiver et escourgeon au stade 7/8 (deuxième noeud à début gonflement). Les cultures les plus précoces sont celles de SAONE-et-LOIRE et les plus tardives celles de HAUTE-SAONE.

PIETIN VERSE : A l'exception du JURA et du DOUBS le nombre de parcelles de blé d'hiver attaquées est légèrement supérieur. Mais les niveaux d'infestation restent inférieurs au seuil d'intervention.

Les cultures d'orge d'hiver et escourgeon sont toujours peu atteintes.

FUSARIOSE : Bien que le nombre de parcelles attaquées augmente, les attaques restent faibles.

SEPTORIOSE : Cette maladie a peu évolué sur les trois dernières feuilles.

RHYNCHOSPORIOSE : Le vent froid et sec a bloqué la maladie. Nous observons les mêmes niveaux d'attaque que la semaine précédente.

OIDIUM :Quelques symptômes sur les trois dernières feuilles dans les cultures d'orge d'hiver et escourgeon de l'YONNE, la COTE-D'OR et la HAUTE-SAONE.

ROUILLE NAINE : Présente dans le Nord du département de l'YONNE et la SAONE-et-LOIRE.

Les conditions météorologiques ont bloqué l'évolution des maladies et ont ralenti la végétation. Sur les parcelles déjà traitées, nous déconseillons actuellement une nouvelle intervention.

Pour les parcelles non traitées se reporter à nos bulletins n° 8 du 9 avril 1981 et n° 9 du 16 Avril 1981.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie,
Chef de la Circonscription phytosanitaire
"Bourgogne et Franche-Comté"

G. VARLET

CARACTÉRISTIQUES DES NOUVEAUX FONGICIDES ACTIFS

CONTRE LE MILDIOU DE LA VIGNE

Au fil des années, les résultats des expérimentations de ces fongicides, fournissent de nouveaux éléments sur leurs propriétés.

Il est donc intéressant de faire chaque année, une mise à jour de ces connaissances(1). Elles sont résumées dans le tableau qui figure au verso.

Ce tableau met en évidence les multiples différences et les points communs qui existent entre ces fongicides. Pour en faciliter la compréhension, quelques explications complémentaires sont nécessaires.

1°) LES FONGICIDES PEUVENT SE CLASSER EN TROIS GROUPES SELON LEUR COMPORTEMENT AU NIVEAU DE LA PLANTE

- *fongicides de surface (ou de contact)*

Ils se maintiennent à la surface des végétaux mais n'y pénètrent pas. En conséquence, ils peuvent être éliminés par la pluie. Tous les fongicides anti-mildiou suivants appartiennent à ce groupe :

captafol, captane, carbatène, cuivre, dichlofluanide, folpel, mancopper, mancozèbe, manèbe, métirame de zinc, propinèbe, zinèbe.

- *fongicides pénétrants*

Au point de contact avec le végétal, ils pénètrent dans les tissus sous-jacents, plus ou moins profondément. Ils ne sont pas véhiculés par la sève. Seul le *cymoxanile*, connu également sous le nom de *curzate* ou *DPX 3217* appartient à ce groupe. Les fongicides pénétrants comme les fongicides de surface n'assurent pas la protection des organes végétaux formés postérieurement au traitement.

- *fongicides systémiques*

Ils sont absorbés par la plante puis entraînés par le courant de sève. De cette façon ces matières actives (*métalaxyl, milfurame, phoséthyl Al.*), en fonction de leurs caractéristiques, du développement de la plante et de facteurs extérieurs, sont redistribuées dans tout ou partie du végétal.

Du fait de cette propriété, la protection des organes formés postérieurement au traitement est assurée. Les fongicides appartenant à ces deux derniers groupes ne sont pas "lessivés" par la pluie après leur pénétration dans la plante.

2°) LES FONGICIDES AGISSENT SUR LE MILDIOU DE LA VIGNE SELON DEUX MODES D'ACTION PRINCIPAUX

- *l'action préventive* : le fongicide empêche la pénétration du champignon dans la plante
- *l'action curative* : le fongicide arrête le développement du champignon dans les tissus végétaux. Cette action est plus ou moins complète (destruction totale ou simplement partielle du champignon). Elle est d'autant plus efficace que le traitement a été réalisé tôt après la contamination. Elle peut entraîner la diminution de la production des spores, et même le desséchement des parties malades (effet éradicant).

3°) LES FONGICIDES PENETRANTS ET SYSTEMIQUES ONT-ILS UNE ACTION VIS A VIS D'AUTRES CHAMPIGNONS ?

Ces matières actives sont, pour la plupart, spécifiques du mildiou et n'ont aucune action vis à vis d'autres champignons parasites de la vigne. A ce jour, seul le *phoséthyl Al* a montré une efficacité pratique contre l'excoriose, à 200 g. de matière active par hectolitre. Certaines spécialités commerciales renfermant des fongicides systémiques ou pénétrants peuvent avoir une efficacité intéressante. Elle est généralement conditionnée par leur teneur en *captafol, cuivre, folpel, mancozèbe, zinèbe*.

Dans le cas de vignobles fortement atteints par le Black-rot ou le Rot-brenner, il est conseillé de réaliser des traitements spécifiques. A l'heure actuelle, le *mancozèbe* à 280 g. de matière active par hl donne les meilleurs résultats contre ces deux maladies.

4°) RISQUE D'APPARITION DE SOUCHES DE MILDIOU CAPABLES DE RESISTER A CES FONGICIDES

Ce problème préoccupe de nombreux professionnels. Pour l'instant, aucune résistance n'a été décelée, en FRANCE, chez le mildiou de la vigne. Cependant, on ne peut pas écarter l'éventualité d'un tel phénomène dans la nature. Il ne s'agirait d'ailleurs pas d'un fait exceptionnel, des cas de résistance au champ ayant été signalés pour des champignons et des fongicides divers.

PRINCIPALES CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DES SPÉCIALITÉS AUTORISÉES CONTRE LE MILDIOU DE LA VIGNE

(1) Cette note et le tableau ont été réalisés par un groupe de travail réunissant des représentants de l'Institut National de la Recherche Agronomique (I.N.R.A.), de la Chaire de Viticulture de l'Ecole Nationale Agronomique de Montpellier, de l'Institut Technique de la Vigne et du Vin (I.T.V.) et du Service de la Protection des Végétaux.

Matières actives caractéristiques	Fongicides classiques	Fongicides à base de *cymoxanile* (anciennement *curzate*)	Fongicides à base de *phoséthyl Al* (anciennement *éfosite*)	Fongicides à base de *métalaxyl*	Fongicides à base de *milfurame*
Spécialités (non génériques)	Nombreuses spécialités à base de fongicides de surface, organiques, cupriques, organocupriques	Nb. spécialités associant le *cymoxanile* à un fongicide de surface : les *Anteor*, les *Cuprofix active*, les *Fulvax*, le *Novofix F*, les *Remiltine*, le *Sygan*, le *Syphal*	les *Mikal* le *Rhodax*	les *Acylon*	*milfurame* + *folpel* (*Vamin* - *Caltan*)
Pénétrants	-	+	+	+	+
Systémiques	-	-	+	+	+
Protection des organes formés après le traitement	-	-	+	+	+
Vitesse de pénétration		environ 1 h.	environ 1 h.	environ 1 h.	environ 1 h.
Elimination par la pluie	oui	pas après pénétration	pas après pénétration	pas après pénétration	pas après pénétration
Durée d'action (2) (rémanence)	10 à 12 jours sur les organes adultes traités	10 à 12 jours sur les organes adultes traités	14 jours	14 jours	14 jours
Effet préventif	+	+	+	+	+
Effet curatif (2)	-	2 à 3 jours (partiel)	2-3 jours (partiel)	4-6 jours	2-3 jours (partiel)
Effet éradicant	-	faible	faible	marquée	faible

(2) La durée d'action préventive et l'action curative dépendent de nombreux facteurs. Les valeurs indiquées représentent une tendance moyenne.